

teux, obstiné, et sachant par expérience qu'on gagne peu sur de telles gens, parce qu'il leur faut encore plus les leçons de Dieu que celles des hommes.

Mais Marie l'intéressait ; sa douceur, son assiduité au travail lorsqu'elle obtenait de l'ouvrage, lui inspiraient de l'estime ; il examinait soigneusement sa santé, et au bout de très-peu de temps il s'aperçut qu'une maladie de poitrine menaçait la pauvre femme. La cause en était évidente : trop de travail, pas assez de nourriture, le froid, les inquiétudes, les couches... il ne fallait pas la moitié de tout cela pour attaquer les organes vitaux.

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 12 JUIN 1851.

Le Salaire du Péché.

Si, d'un côté, rien n'est plus commun que le péché, de l'autre, rien n'est plus rare que d'en entendre parler avec sérieux. On voit que c'est un de ces sujets dont on n'aime pas à s'entretenir et que l'on a soin toujours d'éviter. Qui est-ce qui se demande quelle est la nature du péché ou quelles en sont les conséquences ? Ne craindrait-on pas en le faisant de passer pour *dévo*t, et de s'attirer les moqueries du monde ? Quoi qu'il en soit, le péché reste *péché*, et l'on a beau chercher à l'oublier et à se faire illusion sur sa gravité, ses conséquences en sont toujours les mêmes ; cela ne change rien à la sentence qui a été prononcée contre tout pécheur, ni au salaire qui lui sera infailliblement payé. Dans ce cas, que nous enseigne le bon sens, la sagesse la plus élémentaire ? Evidemment à nous en occuper sérieusement comme nous nous occuperions d'une chose dont nous aurions à craindre les funestes suites. C'est aussi ce que nous voulons faire maintenant, persuadé qu'il y va de nos intérêts les plus chers et les plus sacrés.

Qu'est-ce que c'est que le péché, que nous commettons tous les jours et dont nous parlons généralement avec tant de légèreté ? C'est d'abord la transgression de la loi de l'Être bienfaisant, qui nous a donné l'existence. Quiconque fait un péché, nous dit St. Jean, agit contre la loi, car le péché est ce qui est contre la loi. La loi est comparée à des bornes que l'on ne doit pas franchir et dès qu'on pèche on transgresse, c'est-à-dire on va au-delà des limites du bien et de la justice, on passe par-dessus ces bornes. Dieu a dit à l'homme : tu viendras jusqu'ici, mais pas plus loin, et l'homme dit : j'en ai où le désir de mon cœur me mènera et j'ais il foule à ses pieds la loi de son Créateur.

Mais de plus, et comme le mot de transgression l'indique, le péché emporte l'idée de *révolte* contre Dieu : lorsque nous faisons le mal, nous le *voulons*. Le pécheur non seulement désobéit à Dieu, mais il prend les armes et se révolte contre lui. Il lève une main sacrilège contre le Roi des rois et cherche à le renverser de dessus son trône. Oui, sa démence et son impiété vont jusque-là.

Maintenant quel est le châtiment dû au péché ? L'Écriture-Sainte nous répond : "le salaire du péché c'est la mort." Salaire assuré s'il en fût jamais ; partage inévitable de tous les ouvriers d'iniquité !

Le péché est semblable à un serpent dont la morsure est mortelle ; c'est un poison qui donne infailliblement la mort. L'entrée du péché dans le monde a été accompagnée de la

mort, et la mort passe sur tous les hommes, parce que tous suivent les traces de leurs premiers parents.

C'est d'abord la mort du corps. Chacun de nous a pu contempler lui-même ce triste fruit du péché. Voici un cadavre, un amas de cendre et de poudre, qu'on se hâte d'ensevelir et de mêler à la poudre.

Eh bien ! c'était, il y a un jour, il y a quelques heures un être chéri, une personne aimable avec laquelle il vous était doux de vous entretenir. Où est maintenant cette voix qui répondait à la vôtre et sonnait si douce à vos oreilles ? Où est ce regard qui disait tant de choses à votre âme ? Où est ce cœur qui battait pour vous ? Où est enfin cet être bien-aimé, avec lequel vous goûtiez tant de bonheur ? La mort vous l'a ravi ; elle ne vous a laissé pour vous consoler que quelques restes inanimés, que les vers s'empressent de dévorer.

Et pourtant cette mort du corps, qui nous paraît si triste, n'est rien en comparaison de la mort spirituelle, qui est aussi la conséquence du péché. Être mort spirituellement, c'est être privé de la communion de Dieu, c'est être dénué de tout désir de le posséder. Les pécheurs ne sont vivants que pour ce monde, et les choses de ce monde. Quand il s'agit d'acquiescer des biens, de se procurer des jouissances, ils se montrent très-actifs, très-zélés, très-vivants. Mais pour Dieu leur cœur est languissant, sec et endurci ; ils croient vivre, mais réellement ils sont morts. Car est-ce vivre, nous le demandons à tout homme quelque peu sérieux, est-ce vivre que de passer quelques années de révolte contre Dieu, sans penser au but de son existence et sans chercher à répondre à sa destination ? Est-ce vivre que de s'étourdir pour fermer son cœur à toute impression religieuse et oublier les droits de Dieu sur nous ? Est-ce vivre que de ne jamais élever son âme à son Créateur ? Non, mille fois non.

Vivre pour un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est aimer et adorer en esprit et en vérité l'Auteur et le Conservateur de ses jours ; c'est accomplir sa volonté, c'est jouir de sa communion, c'est se préparer à être reçu dans le séjour des bienheureux pour chanter ses louanges aux siècles des siècles. Et quiconque est étranger à l'amour de Dieu, à la recherche de sa gloire parmi les hommes, est un être *mort* dans ses péchés, un être sans Dieu et sans espérance dans le monde.

Mais cette mort spirituelle ne sera complète que dans le monde à venir, quand chacun recevra selon ses œuvres. La main de Dieu s'appesantira alors sur le pécheur impénitent et il l'enverra dans ce lieu de tourments, où il y a des pleurs et des grincements de dents. C'est alors que ceux qui ont foulé aux pieds sa sainte loi, et qui se sont révoltés contre lui, recevront le juste châtiment de leurs péchés. Quel jour que celui où il leur faudra entendre la sentence irrévocable de leur juge ! Jour d'angoisses, jour de tribulations et de tourments, jour de mort éternelle ! C'est Dieu qui a prononcé la sentence, et ce que sa bouche a dit, sa main l'accomplira.

Et on s'avance vers ces scènes terribles sans trembler. On s'endort près du précipice, on danse même sur le bord de l'abîme ! Oh ! est-il possible que l'homme soit si insensé que d'aller au-devant du malheur éternel avec tant d'indifférence et d'insouciance ? La mort éternelle ! qui peut l'envisager en face sans frémir, qui peut penser à une telle perspective sans se sentir comme écrasé ?

Et cette mort éternelle, chacun de nous l'a méritée, car nous avons tous transgressé la loi de Dieu ; nous avons tous foulé aux pieds ses divins commandements et attiré sur